

Bienvenue à l'école De l'Escale et du Plateau



Bâtiment de l'Escale

8805, avenue de Laval
Québec (Québec) G1G 4X6

Bâtiment du Plateau

8595, boulevard Cloutier
Québec (Québec) G1G 4Z5

Guide d'accueil pour les familles immigrantes nouvellement arrivées



Document réalisé par la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

COORDONNÉES IMPORTANTES

Téléphone de l'école :

- Secrétaire Escalé : **418 622-7891**
- Secrétaire Plateau : **418 622-7348**

Courriel :

- lescale@cssps.gouv.qc.ca
- duplateau@cssps.gouv.qc.ca

Site Internet de l'école : <https://escalé-plateau.cssps.gouv.qc.ca/nous-joindre>

Absence scolaire : https://escalé-plateau.cssps.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/Sites_écoles/FICHIERS_COMMUNS_AUX_%C3%89COLES/Mozaik/Signaler_une_absence_depuis_le_portail_parents.pdf

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école, vous êtes responsable d'aviser l'école par téléphone.

Service de garde :

Linda Lamontagne, technicienne, de l'Escalé et du Plateau (418-623-0351-poste 3)

Diane Ferland, éducatrice, classe principale (418-623-0351-poste 4)

Courriel : pabeille@cssps.gouv.qc.ca

Numéro de la porte de l'école : porte 1

Transport scolaire : <https://www.cssps.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/transport-scolaire>

Soutien à l'immigration de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries : 418 666-4666, poste 8416

Centre Multiethnique de Québec : 418 687-9771
200 rue Dorchester, Québec, G1K 5Z1

Alloprof parents : 1 855 527-1277

Note : le document est inspiré du :

Guide pour l'accueil des familles immigrantes nouvellement arrivées de l'école de la Fourmière, Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries.

Guide d'accueil des familles immigrantes nouvellement arrivées de l'école St-Malo, Centre de services scolaire de la Capitale, 2014.

PERSONNEL DE L'ÉCOLE

L'équipe de direction : personne(s) responsable(s) de l'établissement. En cas de besoins particuliers, les parents sont redirigés vers la direction de l'école après avoir rencontré l'enseignant.

Enseignant titulaire : personne qui enseigne dans la classe et qui peut répondre à vos questions concernant votre enfant.

Enseignant qui offre le service de francisation : personne qui rencontre régulièrement les élèves ne parlant pas français ou qui sont en apprentissage de la langue française.

Enseignants spécialistes : personnes qui enseignent l'anglais, l'éducation physique, la danse, la musique et l'art dramatique, quelques périodes par cycle.

Secrétaire : personne qui accueille ceux qui entrent dans l'école et qui répond aux appels. Elle peut vous informer sur le fonctionnement de l'école, du personnel et les différents services offerts.

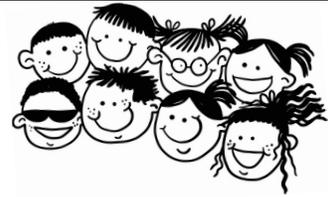
Responsable du service de garde : personne en charge du service de garde.

Éducateur du service de garde : personne qui s'occupe du groupe d'enfants avant les périodes de classe, sur l'heure du dîner et après les périodes de classe.

Services complémentaires : personnes qui, dans l'école, soutiennent la réussite éducative de votre enfant en cas de besoins particuliers.

Agent de soutien à l'immigration : personne-ressource à la Commission scolaire qui apporte un soutien à l'intégration des familles immigrantes.

PRÉSCOLAIRE



Le préscolaire regroupe la maternelle 4 ans et la maternelle 5 ans, qui sont deux années complémentaires qui permettent à l'enfant de se développer à son rythme. La maternelle a pour objectif de favoriser le développement global de tous les enfants en offrant un milieu de vie où le plaisir d'explorer, de découvrir et d'apprendre met en place les bases de la scolarisation.

Horaire	
AM	PM
Accueil et routine du matin 	Dîner
Rassemblement 	Détente
Atelier d'exploration 	Histoire
Collation 	Jeux libres
Jeux extérieurs / Jeux libres 	Routine du départ

À la maternelle, en jouant, je me développe selon les 5 sphères de développement :

- Cognitif**:
- Langagier**:
- Affectif**:
- Physique et moteur**:
- Social**:

Jeux

HORAIRE

HORAIRE DES COURS



Degré scolaire	Préscolaire	Primaire	Classes spécialisées
AM	8 h 25 à 11 h 34	8 h 00 à 11 h 31	8 h 00 à 11 h 31
PM	12 h 56 à 14 h 50	12 h 56 à 15 h 26	12 h 48 à 15 h 26

HEURES D'OUVERTURE

Secrétariat :

Secrétariat du Bâtiment de l'Escale :

- 7 h 30 à 12 h 00
- 13 h 00 à 15 h 30

Secrétariat du Bâtiment du Plateau :

- 7 h 45 à 11 h 50
- 12 h 50 à 15 h 45

Heures d'arrivée sur la cour d'école :

- Matin : 07 h 50
- Midi : 12 h 46

Seuls les élèves qui sont inscrits au service de garde peuvent arriver plus tôt que l'heure indiquée.

Un **adulte** doit être présent sur la cour d'école pour assurer la sécurité des élèves.

Seuls les élèves peuvent circuler dans la cour d'école afin de faciliter la surveillance. Les parents doivent demeurer à l'extérieur de ce périmètre. **Les élèves qui arrivent en retard doivent aviser la secrétaire de leur arrivée avant d'aller en classe.**



LE CALENDRIER SCOLAIRE

Fermeture d'école *

*



L'école est fermée pour différentes raisons (ex. : tempête de neige, panne d'électricité, bris d'aqueduc, etc.). Pour savoir si votre école est fermée vous pouvez vous rendre sur le site de la Commission scolaire des Premières-Seigneurie.

Journée d'accueil ^A

A



La journée d'accueil est la première journée d'école.

Les journées pédagogiques ^Δ

Δ



Lors des journées pédagogiques, il n'y a pas de cours à l'école, mais le service de garde est ouvert (\$).

Journées fériées ⁰

0



Les journées fériées sont des journées de congé déterminées pour les festivités nationales ou provinciales (ex. : fête du Travail, Action de grâce, Pâques, etc.). L'école et le service de garde sont fermés.

Relâche scolaire ⁰

0



La relâche se déroule généralement durant le mois de mars. Il s'agit d'une semaine durant laquelle les élèves n'ont pas de cours. Le service de garde peut être ouvert (\$).

Fins d'étape ¹

1



Durant l'année, il y a trois étapes. Les fins d'étapes signifient que vous recevrez les résultats scolaires de votre enfant sous forme de bulletin. Les parents y ont accès sur le site Mozaïk : portailparents.ca.

Congé des Fêtes ⁰

0



L'école et le service de garde sont fermés durant le temps des Fêtes, soit quelques jours avant Noël jusqu'à quelques jours après le Nouvel An. Le service de garde est fermé.

Période estivale



Durant le mois de juillet et le mois d'août, l'école et le service de garde sont fermés. Deux options s'offrent à vous durant cette période, soit de garder votre enfant à la maison ou de l'inscrire à un camp de jour (\$). Renseignez-vous auprès de votre école pour connaître l'horaire de la période estivale.

Note : Les symboles se retrouvent dans le calendrier scolaire.

Note : Les chiffres sur le calendrier font référence à un horaire réparti sur un cycle de 9 jours.



RÈGLES DE VIE

À l'école, il y a des règles à respecter afin d'assurer un milieu de vie sain, sécuritaire et dynamisant.

Votre enfant doit respecter certaines règles de vie dont :



Je respecte le code vestimentaire de mon école



Je suis responsable de mes actions et du matériel à ma disposition



Je suis respectueux envers les personnes, le matériel et l'environnement



J'agis de façon sécuritaire en tout temps

(Tirée des règles de vie de l'école de St-Édouard)

Le personnel scolaire interviendra immédiatement et de façon conséquente sur des comportements tels que :

- La violence physique et verbale;
- L'intimidation;
- Le vol et le vandalisme;
- Départ non autorisé ou fugue.

Référer vous à l'agenda scolaire, les règles de l'école y sont indiquées.

TENUE VESTIMENTAIRE

Bien que l'enfant puisse choisir ses vêtements pour aller à l'école, un code vestimentaire doit être respecté. Voici quelques conditions à respecter :

- Le chandail doit couvrir le ventre et les épaules



- Le pantalon, jupe ou short doit couvrir la cuisse



- Les imprimés et logos à caractères sexuels ou violents sont interdits



- Le port de la casquette ou du chapeau est autorisé à l'extérieur, mais lorsque l'enfant entre dans l'école il doit l'enlever.



- En hiver, il est recommandé de s'habiller chaudement pour aller à l'extérieur. Votre enfant doit porter les vêtements suivants :



Bottes d'hiver



Mitaines



Tuque



Cache-cou



Manteau et pantalon



LE SERVICE DE GARDE

Le service de garde permet à votre enfant de vivre des activités ludiques et de socialiser avec d'autres enfants tout en lui assurant un encadrement éducatif et sécuritaire hors des heures de classe. Il est possible d'y inscrire votre enfant pour le matin, le midi et/ou le soir. Ce service est payant (\$).

Numéro de téléphone pour joindre la responsable du service de garde :

418-623-0351-poste 3



HORAIRE DU SERVICE DE GARDE (\$)

	Service de garde
Matin	07 h 00 à 07 h 50
Midi	11 h 31 à 12 h 46
Soir	15 h 36 à 18 h 00



LES SAINES HABITUDES DE VIE

LES COLLATIONS

Les enfants prennent une collation 2 fois par jour. Il est reconnu que manger sainement contribue à rendre disponible l'enfant aux apprentissages, ce qui favorise la réussite éducative. Les collations permises sont les fruits, les légumes et le fromage.



*** Tous les aliments contenant des arachides et des noix sont interdits à l'école, car certains enfants en sont allergiques. La gomme, le chocolat, les chips et les bonbons ne sont pas permis à l'école, ni dans le transport scolaire ou lors des sorties éducatives.

LE DINER AU SERVICE DE GARDE



Si votre enfant est inscrit au service de garde le midi, il doit apporter un repas dans une boîte à lunch. Pour garder les aliments froids, un bloc réfrigérant est indispensable.



L'HYGIÈNE

L'école est un milieu public où les enfants se côtoient avec proximité. Nous encourageons donc le lavage des mains fréquemment afin d'éviter que se propagent les bactéries et que votre enfant contracte un virus ou la gastroentérite.

LES FRAIS SCOLAIRES

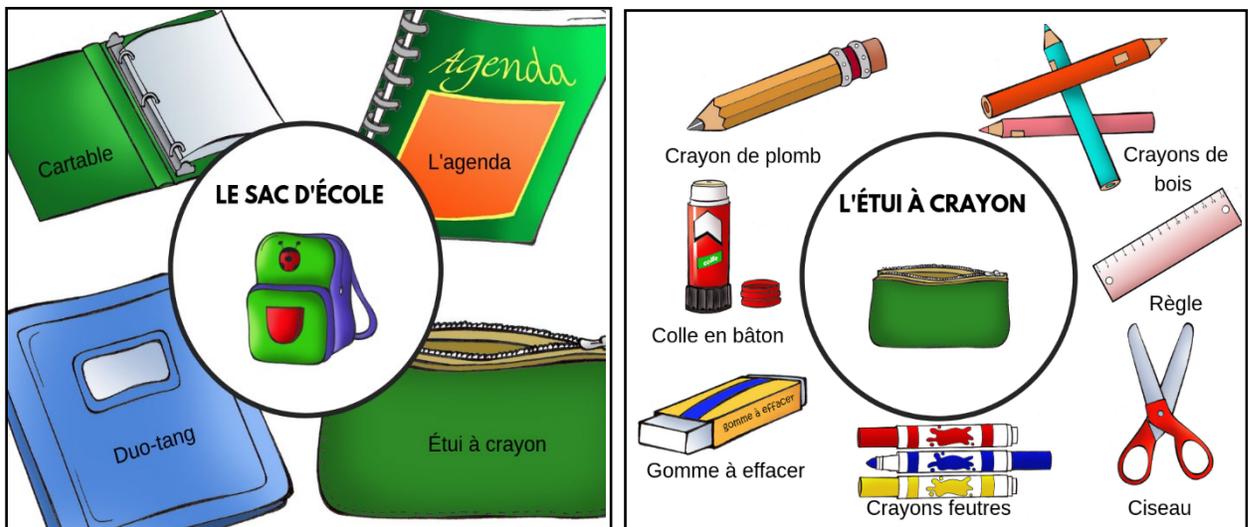


MATÉRIEL SCOLAIRE (\$)

Vous êtes responsable d'acheter le matériel scolaire dont votre enfant aura besoin. **L'enseignant de votre enfant vous fournira une liste en début d'année.** Vous pouvez trouver cette liste sur le site Internet de l'école ou en format papier au secrétariat.

Veillez noter que l'agenda est fourni par l'école.

Voici quelques items qui vous seront demandés :



FACTURE SCOLAIRE (\$)

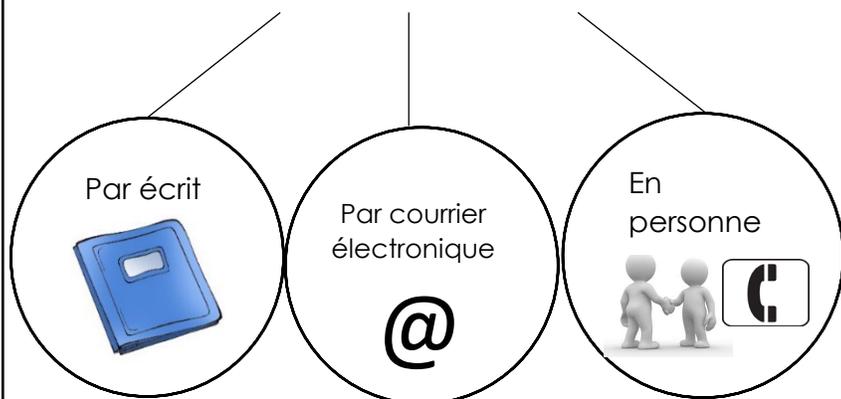
Veillez noter qu'une facture scolaire vous sera acheminée à l'automne.

Si vous présentez des difficultés financières, nous vous encourageons à en discuter avec l'école.

COMMUNICATION ÉCOLE-FAMILLE

Les parents sont des acteurs clés, au cœur de la réussite éducative des enfants. La communication entre l'école et la famille est très importante. En établissant une communication régulière entre la famille et l'école, il est possible de bien répondre aux besoins de votre enfant.

Communication efficace



L'enseignant peut demander à votre enfant de faire des leçons à la maison. Ce sont des exercices qui permettent de consolider les apprentissages faits en classe.

Si vous êtes en apprentissage de la langue française, nous vous invitons à demander de l'aide afin de traduire l'essentiel des messages échangés. Vous pouvez utiliser GOOGLE TRADUCTION sur Internet pour rédiger un message ou traduire ce que vous recevez de l'école.



LE TRANSPORT SCOLAIRE

CONDITIONS D'ADMISSION AU TRANSPORT GRATUIT

Le transport scolaire est offert matin et soir à l'adresse principale ou à proximité de la maison, sans frais d'utilisation aux élèves répondant aux deux conditions suivantes :



1. Être inscrit à son école de bassin

- Préscolaire, primaire ou secondaire

2. Résider à l'extérieur de la distance de marche

- Préscolaire plus de 800 mètres
- Primaire plus de 1600 mètres
- Secondaire 2000 mètres



Veuillez communiquer au numéro suivant:
418 821-4358

MON TRANSPORT SCOLAIRE

Heure d'embarquement	
Lieu d'embarquement	
Numéro d'autobus	

Trucs et Astuces

- ✓ Être prêt à l'arrêt d'autobus 10 minutes avant l'heure prévue
- ✓ Être habillé selon la météo
- ✓ Être accompagné de son parent (préscolaire)
- ✓ Être visible pour le chauffeur d'autobus lorsqu'il arrive et attendre toujours au même endroit

Pour assurer la sécurité de vos enfants lorsqu'ils marchent dans le quartier, il y a des brigadiers scolaires qui assurent une sécurité routière. Il est souhaitable d'accompagner son enfant à la marche jusqu'à son école les premiers jours de classe.



ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

ÉDUCATION PHYSIQUE

Pour suivre ce cours, voici ce dont votre enfant a besoin :



BIBLIOTHÈQUE

L'école fait le prêt de livres aux enfants. Ainsi, ceux-ci peuvent les apporter à la maison le soir. Les livres appartiennent toutefois à l'école.

Sachez aussi que votre enfant a besoin de remettre à la bibliothécaire le livre emprunté pour avoir le droit de l'échanger contre un nouveau.



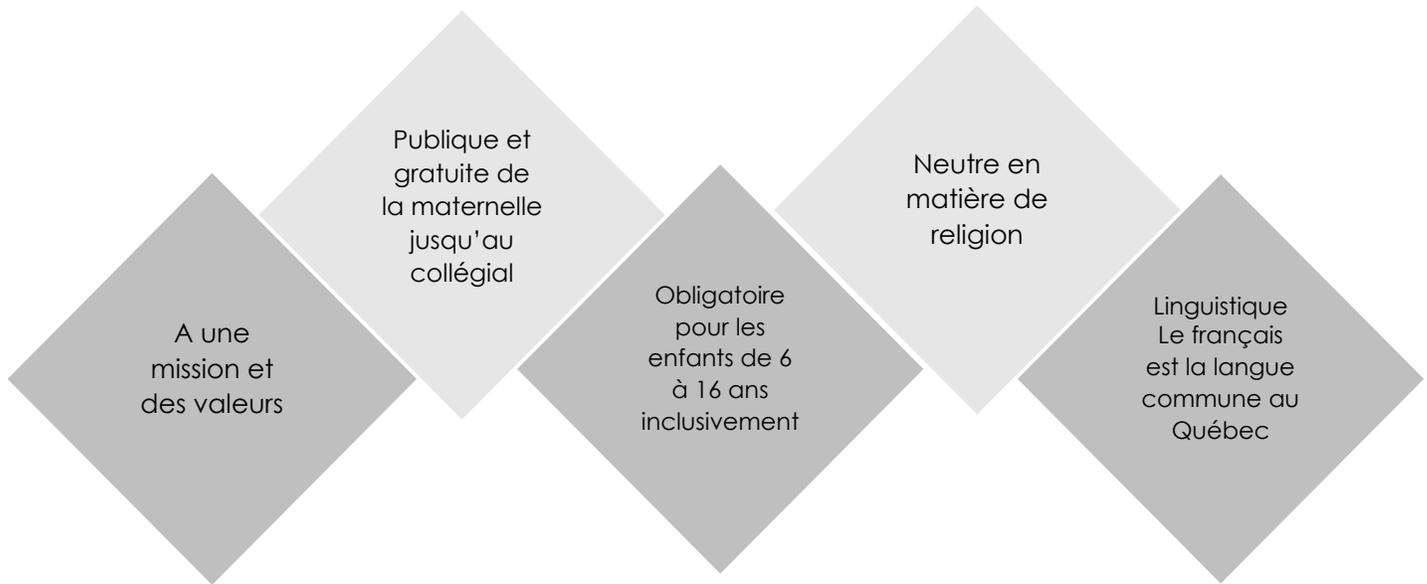
MUSIQUE ET ARTS



Les écoles offrent des cours de musique, d'arts plastiques et d'art dramatique. Renseignez-vous auprès de votre école pour connaître les modalités des cours et d'emprunt du matériel de musique.

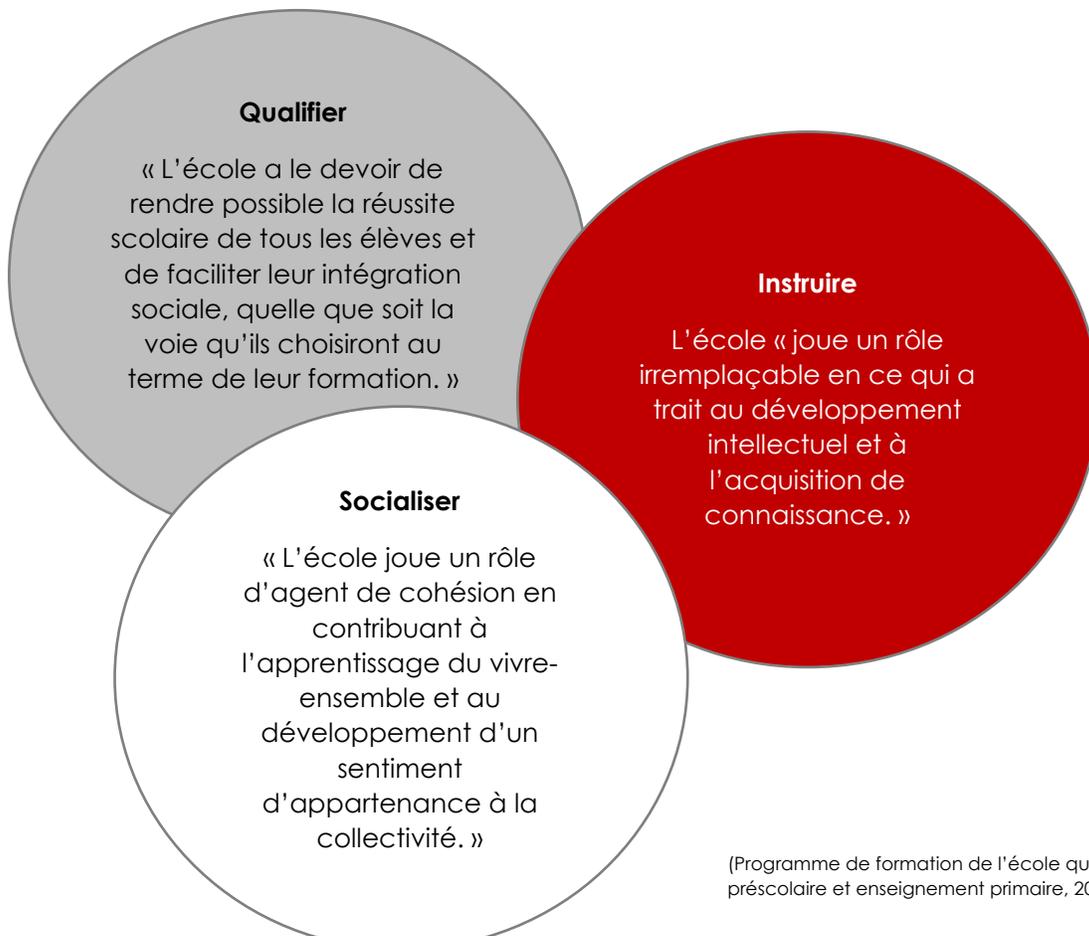
ÉCOLE QUÉBÉCOISE

5 ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE



(Adapté de la Loi sur l'instruction publique, page 1-4 ,11)

LA MISSION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE



(Programme de formation de l'école québécoise, éducation préscolaire et enseignement primaire, 2006, p.3)

INTRODUCTION AU SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS

PRIMAIRE



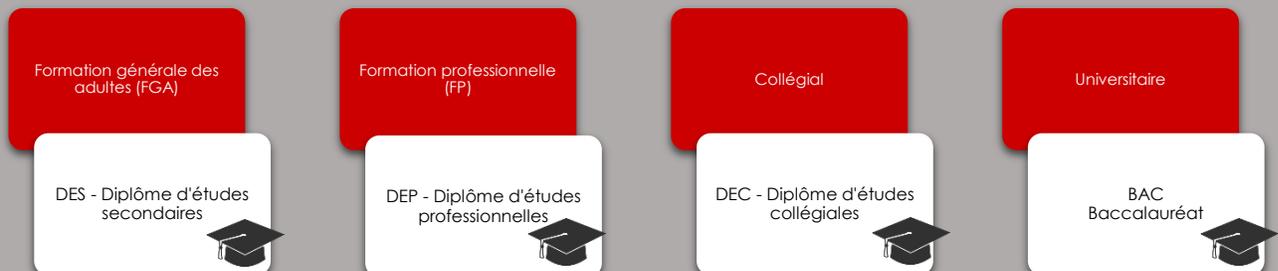
SECONDAIRE PARCOURS RÉGULIER



SECONDAIRE PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI

Il existe plusieurs trajectoires et programmes possibles.
Pour plus de détails, se référer au conseiller d'orientation de l'école.

FORMATION SECONDAIRE ET POSTSECONDAIRE POUR LES ADULTES



(Document adapté de la Centre de services scolaire de Jonquière [s.d.]. *Système scolaire au Québec*. Repéré à <https://www.csjonquiere.qc.ca/donnees/media/20/fichiers/Systeme%20scolaire%20quebecois.pdf>)

Pour toute question, référez-vous à la direction d'école.

INSCRIPTION ANNUELLE DE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE

INSCRIPTION

Chaque année, au printemps, vous devez inscrire votre enfant à l'école. Deux modalités s'offrent à vous :



Par internet sur l'application
Mozaïk

- <https://portailparents.ca/accueil/fr>

Au secrétariat de votre école

- Format papier



Inscription scolaire :

<https://www.csdps.qc.ca/information-aux-parents/admission-et-inscription/>

Connaître votre école :

<https://www.csdps.qc.ca/ecoles-et-programmes/trouver-une-ecole-ou-un-programme/>

CLASSEMENT

Le classement permet de déterminer le niveau scolaire auquel votre enfant sera inscrit. Il s'appuie entre autres sur l'**âge** de l'enfant au moment de l'inscription.

Une priorité d'action

- Évaluer les **compétences** langagières en français de votre enfant, si nécessaire
- Cibler ses **besoins** à l'égard de la langue française
- Offrir des **services** d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français